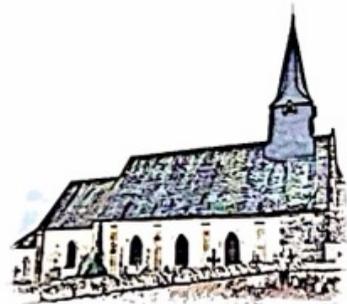
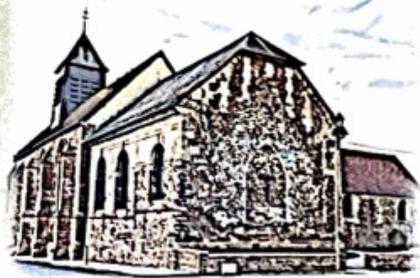


Bulletin Municipal

n° 38



1^{er} semestre 2023

Sap-en-Auge

Editorial du Maire

Mes chers concitoyens

Attendre, et encore attendre, pour voir enfin nos projets ou de nouvelles installations se concrétiser, tel est le quotidien de vos élus qui se trouvent très fréquemment devant des forces d'inertie puissantes et même désespérantes. Il y a des jours où tout va mal puis, une information nous parvient qui nous redonne espoir et nous invite à envisager le futur proche, ou lointain, sous un autre angle.

Nous sommes mobilisés sur plusieurs fronts : le patrimoine, le fleurissement, les travaux de sécurisation, l'activité commerciale et artisanale et surtout le commerce local. Des commerces changent de mains, d'autres pourraient ouvrir ou réouvrir. Quelques clignotants passent du rouge à l'orange et l'attractivité de Sap-en-Auge se vérifie au quotidien. Soyons les acteurs et les acheteurs des offres locales diverses, variées et satisfaisantes : on peut tout faire à Sap-en-Auge !

La vie associative est, elle aussi, un marqueur de dynamisme. Toutes les rencontres et manifestations organisées connaissent un franc succès et le nombre de bénévoles ne faiblit pas. Un grand bravo à celles et ceux qui s'investissent et qui participent chacun à leur manière à la promotion de notre village.

Nos différents budgets ont tous été votés à l'unanimité et nous avons veillé, particulièrement, à ne pas augmenter la pression fiscale sur la part communale, comme le fait la Communauté de Communes sur la part qui lui revient. Nous savons que la période inflationniste que nous traversons pénalise nos concitoyens et nous faisons en sorte de ne pas en rajouter en maîtrisant nos investissements.



Semis des graines par les enfants de la Garderie

L'opération de distribution de graines, organisée dans le cadre de la Petite Cité de Caractère, a répondu à nos attentes et beaucoup de nos concitoyens ont semé pour participer à l'œuvre collective d'embellissement. La municipalité et le comité de fleurissement ne peuvent pas tout faire, il faut la participation de chacun d'entre nous pour rendre plus accueillante notre cité.

La période estivale, qui nous l'espérons ne sera pas trop caniculaire, arrive à grands pas et je vous souhaite à toutes et tous d'excellents moments partagés autour des diverses animations qui vont rythmer l'été de Sap-en-Auge.

Bonnes vacances à ceux qui partent, bon repos à tous et très bel été à nos commerçants.

Gérard ROSÉ, Maire de SAP-en-AUGE

Infos Municipales

Afin de consacrer plus de place pour la vie de la Commune, seules les informations les plus marquantes des réunions du Conseil Municipal sont reportées. Les comptes-rendus complets sont, comme d'habitude, affichés sur les panneaux sous les Halles.

Conseil du 25 janvier 2023

Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement

En accord avec l'article L1612-1 du code général des Collectivités Territoriales, le Conseil accepte à l'unanimité de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25%, avant l'adoption du budget principal qui devra intervenir avant le 15 avril 2023.

Devis pour l'amélioration de l'éclairage public

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le devis de l'Entreprise Deuley, présenté par Monsieur le Maire, pour le remplacement des ampoules par un éclairage LED, sur l'ensemble de l'éclairage public de la Rue de la Vérette.

Le montant du devis est de 6 169.00€ TTC. Les crédits seront inscrits au budget primitif 2023.

Devis pour la mise aux normes de l'électricité de l'Eglise

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Favey pour la mise en sécurité de l'électricité de l'Eglise. Son montant est de 4 270.90€ TTC.

Cette opération est éligible à la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis. Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2023.

Tarif de location des salles communales

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de revoir les tarifs de location des salles communales et du Gîte, suite aux différentes augmentations des énergies.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nouvelle tarification



Directeur de Publication : M. Gérard Rosé, Maire. Rédaction / Conception : Mme Evelyne James, Maire Adjoint.

Impression : HERAULT Imprimeur - L'Aigle

Conseil du 8 mars 2023

Offre de vente d'un terrain

Monsieur le Maire rappelle au Conseil l'offre de vente à la Commune par les conjoints Bourgault d'un terrain situé en bord de la Rue Hubert Laniel.

Considérant que ce terrain, d'une surface totale de 153 m², ne présente aucun intérêt pour la collectivité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas donner suite à cette proposition et demande l'annulation des délibérations du 7 février 2000 et du 8 décembre 2022.

Régime indemnitaire IFSE (Indemnité de Fonction, de Sujétion et d'Expertise) et CIA (Complément Indemnitaire Annuel).

Ce régime indemnitaire obligatoire (RIFSEEP) a été institué afin de valoriser les agents dans l'exercice de leurs fonctions. L'IFSE est versée mensuellement, le CIA est versé annuellement en fonction de l'engagement et de la manière de servir de l'agent.

Monsieur le Maire propose au Conseil la mise en place du RIFSEEP pour les personnels en contrat de droit public de la filière technique (Adjoint technique territorial).

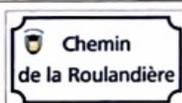
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Entretien annuel de l'Orgue

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a retenu, au programme de l'année 2023, une opération d'entretien de l'Orgue de l'Eglise, pour un montant de 460 € TTC. La maîtrise d'ouvrage doit être assurée par la Commune, l'Etat apportera une subvention de 50 % du devis hors taxes.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à lancer l'ordre de service, dès que la DRAC aura engagé la subvention concernée.

Fin de l'Adressage de la Commune



2032

Pour consulter la Base Adresse Nationale (BAN) de Sap-en-Auge :

<https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/61460#12.37/48.88651/0.3195>

15 mars - 15 avril

Pose des panneaux de voies et distribution des numéros de maison

Conseil du 22 mars 2023

Budgets primitifs

Ont été votés à l'unanimité les budgets ci-dessous.

Budget Commune :

Dépenses et recettes de fonctionnement :	607 027,78 €.
Dépenses d'investissement :	269 657,00 €
Recettes d'investissement :	293 590,00 €

Budget CCAS :

Equilibré en dépenses et recettes :	6 062,28 €
-------------------------------------	------------

Budget Assainissement :

Dépenses et recettes de fonctionnement :	272 950,48 €.
Dépenses et recettes d'investissement :	196 137,40 €

Subventions

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, pour l'attribution de diverses subventions pour un montant total de 15 000 €.

Emprunt

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que suite aux inondations de juin 2021, de nombreux travaux de voirie ont été effectués en urgence, et que d'autres restent à faire, suite à cette catastrophe naturelle. Pour cela, il est nécessaire d'emprunter 100 000 € pour effectuer ces travaux.

Conseil du 22 mars 2023 suite

Après avoir pris connaissance des propositions de différents organismes de prêts, le Conseil décide à l'unanimité de contracter le prêt auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Normandie au taux de 3,92 % sur 12 ans, à échéances trimestrielles constantes du capital, et mandate Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à sa réalisation et à son bon déroulement.

Rénovation de façade

La demande d'aide formulée par le restaurant la Lic'Orne Place du Marché a été acceptée par le Conseil à l'unanimité, après délibération. Pour mémoire, la subvention représente 20 % de la facture HT, avec un plafond de 400 €.

Location de matériel pour le restaurant du Grand Jardin

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal le caractère vieillissant des matériels du restaurant qui sont devenus quasi inutilisables.

Une proposition de location de matériels de la part de CF CUISINE pour une durée de 60 mois, avec loyer trimestriel de 435,22 € HT a été reçue. Suit compris, entre autres, dans cette proposition, un fourneau 4 feux gaz, un four de cuisson à convection forcée et une armoire positive 2 portes.

Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte la proposition de location et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.



8 mai 2023

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945

Conseil du 13 avril 2023

Projet immobilier de la Rue du Commerce

Monsieur Le Maire rappelle que la Commune a sollicité l'aide de l'EPF (Etablissement Public Foncier) de Normandie pour la restructuration du projet immobilier de la rue du Commerce.

Un avenant (n°3) à la convention signée est proposé par l'EPF, afin d'actualiser la situation. Conformément à cet avenant, l'EPF doit rétrocéder à la Commune l'ensemble foncier, à l'Euro symbolique, avant le 28 juin 2023.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur les engagements de la Commune induits par cette rétrocession. Après en avoir délibéré, le Conseil accepte les termes de cet avenant à l'unanimité.

Projet d'installation d'une fleuriste

Monsieur le Maire indique au Conseil qu'il a été contacté par une personne désireuse de s'installer comme fleuriste. Il propose de lui louer le local de l'ancien office du tourisme, en établissant une Convention d'Occupation Précaire et détaille ses articles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à signer la convention.

Rappel - Information PLUI VAM

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Vallée d'Auge et du Merlerault (PLUI VAM), un registre d'information est mis en place à la Mairie. En cas de projet de construction et/ou de développement d'une activité, il est demandé aux habitants de bien vouloir noter ce projet dans le registre.

Ce registre est à la disposition des habitants en Mairie, le jeudi de 14h à 16h

Les Vignes du Seigneur

Nous avons vu dans un des bulletins précédents que c'est au XIV^e siècle que furent cultivés des pommiers greffés, à partir de pommiers sauvages appelés doucins.

Ceci permit la fabrication d'un nouveau breuvage appelé Sidre*. Cette nouvelle boisson remplaça chez les gens du peuple une sorte de bière, la cervoise.

Mais dans les châteaux, les seigneurs buvaient du vin, et en Normandie, du vin d'un vignoble qui prospérait un peu partout, mais surtout dans ce qui est maintenant l'Eure et le Calvados.

Il est attesté que la vigne était cultivée depuis le XII^e siècle dans les comtés de Meulan et Beaumont le Roger, mais c'est dans le comté de Brionne que les habitants revendiquent le nom de « côte du vigneron », car disaient-ils :

leurs ancêtres s'obstinaient à planter de la vigne malgré les obstacles que présentaient le climat et la nature du terrain.

Les seigneurs furent obligés de se réserver le droit exclusif de cette culture pour en limiter l'expansion chez leurs vassaux, et bien sûr, se réserver la production du vin.

La prohibition fut levée en 1414 par le comte d'Harcourt et d'Aumale.

Mais qu'en était-il du goût ? Comparé à ce qui se fait aujourd'hui, il était certainement médiocre.

A cette époque, selon les vignobles on pouvait trouver des crus satisfaisants, et aussi des très mauvais, comme l'atteste ces vers grossiers du XVI^e siècle à propos de trois vignobles normands :



Le vin tranche-boyau d'Avranches

Et rompt-ceinture de Laval

A mandé à Régnault d'Argences

Que Conibout aura le gal



Mais, quel est le rapport avec l'histoire du Sap ?

Souvenons-nous ... quel était le seigneur du Sap au temps du duché de Normandie ? Réponse : Gislebert, Comte d'Eu et de Brionne, on peut donc envisager qu'il fournissait en vin ses vassaux du Sap.

Aujourd'hui, on fait toujours du vin en Normandie, dans les mêmes régions qu'au moyen-âge et il est bon, j'en ai goûté !

* On l'écrivait ainsi au moyen-âge

Sources et citations :
Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie 1827-1828
Jean-Claude MAYZAUD

Vie de la Commune

Exposition « Paysage métissé »

Œuvres du graveur Fabien Tabur



Du 17 juin au 3 septembre dans la salle du Conseil de la Mairie.

En lien avec le Fond Départemental d'Art Contemporain de l'Orne.

Visite libre : lun, mar, jeu, ven . 9h-12h / 13h30-17h

Dimanche de Caractère - 3 septembre 2023

« Du Torchis à la Brique »

« Mettez-vous dans la peau d'un architecte du Pays d'Auge et déambulez dans les rues du Sap à la découverte des maisons à colombages, d'abord de torchis, puis de brique. Vous aurez la chance d'observer des artisans du bâti en action ».

Programme :

- RV 15h, Place du Marché.
- Parcours commenté à la découverte de constructions typiques du Pays d'Auge et du Pays d'Ouche.
- Démonstration par des artisans du bâti (Place du Marché).

Pour clore l'après-midi :

Dégustation de produits du terroirs (Mairie)



Contact : Mairie - 02 33 39 41 29

Information utile

Registre communal (☎ Mairie : 02 33 39 41 29)

Les personnes vulnérables vivant à domicile peuvent être inscrites sur un registre communal spécial, dans l'optique de faciliter l'intervention des services municipaux, sanitaires et sociaux auprès d'elles, en cas d'urgence.



Mesures préventives « inondations » - Le point

La fin du printemps et le début de l'été ont connu des phénomènes climatiques dits exceptionnels, bien que de plus en plus fréquents : des températures élevées, et des orages violents à l'origine de fortes précipitations responsables d'inondations.

Suite aux inondations de juin 2021, la Municipalité a engagé un certain nombre de travaux préventifs qu'il est utile de rappeler.

- Mise à disposition de poches de sable et de panneaux de protection des ouvertures des immeubles situés en centre bourg autour de la place du marché.
- Curage du ruisseau dans toute la traversée du bourg d'amont en aval. 450 tonnes de gravats ont été enlevées de façon à permettre un meilleur écoulement de l'eau.
- Rénovation de la canalisation entre la Lic'Orne et Coccinelle.
- Démolition du bâtiment situé en rive du ruisseau, au niveau du garage de la Lic'Orne, qui faisait obstacle à l'écoulement de l'eau.
- Mise en place de traverses de chemin de fer sur les buses du ruisseau sur la route du Taillefer, afin de ralentir l'arrivée d'eau dans le bourg et créer une zone de retenue en inondant les champs.

D'importants travaux permettant une refonte totale de l'écoulement des eaux pluviales, depuis la rue du Grand Fossé jusqu'au ruisseau, coté est de la place, seront réalisés prochainement.

L'ensemble de ces mesures préventives devrait pouvoir minimiser d'éventuelles inondations à venir.

Guy Willot

Ne pas oublier ...

Chaque habitant se doit d'entretenir ses haies et ses arbres en bordure de voirie, de même que son trottoir, son fossé et/ou son caniveau.

Sans oublier de balayer la neige en hiver ...

Merci de participer à l'effort collectif et citoyen !



Ecole Raymond Queneau

La fin de l'année scolaire arrive, avant de vous souhaiter de bonnes vacances, voici un petit résumé des différentes actions qui ont jalonné notre vie scolaire depuis janvier.

Sécurité et de la prévention : Les élèves de CM1 et CM2 ont bénéficié d'une intervention des gendarmes pour des actions de prévention routière. Tous les CM2 ont obtenu leur permis vélo. Tous les élèves, de la maternelle au CM2, s'entraînent régulièrement dans le cadre des Plans Particuliers de Mise en Sureté (PPMS) sur les conduites à tenir en cas d'intrusion, de risques majeurs et d'incendie.

Ecole en démarche de développement durable : Récupération des bouchons et couvercles pour l'association « Bouchons 276 », des stylos en plastique pour l'association « Ti Moun ». Tri du papier et récupération de l'eau pour arroser le jardin des Grandes sections. Aspect social de ce label : des élèves ont rencontré et participé à des actions avec des résidents du foyer Louise Marie et de l'Ehpad Audelin Lejeune.



Domaine artistique et culturel : Visite de l'exposition du Graveur Fabien Tabur. Organisation d'un atelier avec les élèves du CP au CM2. Ci-contre, une vue des réalisations des élèves. Celles-ci sont exposées à la Mairie, dans la Salle du Conseil, au milieu des œuvres de l'artiste.

Education à la santé : Rencontres avec Joséphine et Augustin des Jardins du Bosc-Renoult. Joséphine est venue dans toutes les classes pour expliquer les plantes et faire des semis qui ont rejoint les serres de l'exploitation et qui seront vendus sur les marchés.

Le 22 juin et le 6 juillet, 4 classes se sont rendues sur l'exploitation pour mieux connaître le travail de Joséphine et Augustin, mais aussi pour découvrir des fruits et des légumes.

Activités sportives : Le mardi 4 juillet, rencontres sportives à Sap-en-Auge, entre les maternelles de Crouttes, Vimoutiers et Sap-en-Auge. Les CP-CE1 et CE2 participeront à une course d'orientation dans le parc à Vimoutiers. Les élèves ont aussi eu la chance de rencontrer des athlètes de haut niveau tout au long de cette année scolaire : M. Birée en paralympique athlétisme, Mme Guillet en para-dressage et Natan en escrime. Ce dernier a aussi permis à nos élèves du CP au CM2 de s'initier à cette discipline.

Les CM1-CM2 et les élèves de 6^{ème} du collège se rencontreront sur des ateliers mathématiques et de robotique au collège Arlette Hée-Fergant de Vimoutiers, dans le cadre des Territoires Educatifs Ruraux (TER).

Domaine festif : La fête de fin d'année a eu lieu le samedi 24 juin avec un spectacle de danse et un pique-nique pour tous les élèves le vendredi 7 juillet.

Nous remercions la CDCVAM et ses agents ainsi que tous ceux qui ont permis à nos élèves de participer à de nombreuses activités.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous le lundi 4 septembre pour la rentrée scolaire.

Les élèves et l'équipe enseignante

La « Grande Lessive » sapienne

Ont participé à ce projet, les trois structures médico-sociales de Sap-en-Auge. L'objectif était de réaliser une exposition avec pour fil rouge :

« Ma cabane est la tienne ».

Les animateurs, Séverine (Foyer Louise-Marie), Valentin (Ehpad Audelin-Lejeune) et Annabelle (Ehpad Le Grand Jardin), ont accompagné les résidents tout au long du projet qui a donné lieu à des rencontres inter-structures conviviales. Les œuvres ont été créées en laissant libre cours à l'imagination de chacun.



Ces créations ont ensuite été exposées dans une cabane artistique sous les arcades de la Mairie le jeudi 23 mars. Lors de cette journée, résidents et animateurs se sont relayés pour être présents. L'exposition s'est prolongée jusqu'au samedi 25, jour du marché.

Séverine LECOQ

Comité et Commission Fleurissement

Participation de la Commune à l'opération « Fleurissement de pieds de murs » initiée par les Petites Cités de Caractère®. Une réunion, rassemblant une trentaine d'habitants volontaires, s'est tenue le 25 avril dans la Salle du Conseil de la Mairie.



Un parcours des rues à fleurir a été présenté et chacun est reparti avec un ou plusieurs sachets de graines « spéciales pieds de murs », avec pour mission de réaliser les semis !

Les premières pousses apparaissent ... ci-contre au pied de l'Eglise.

Les enfants de la Garderie ont, eux aussi, pu découvrir cette activité au cours d'une matinée organisée pour eux le 10 avril. Ils ont travaillé la terre et semé avec un grand enthousiasme !

Deux nouveaux massifs ont par ailleurs été créés : des rosiers près de la sacristie et des vivaces au pignon de la médiathèque.



Martine BOURGAULT et Evelyne JAMES

Lions club



18 juin 2023
Randonnée au profit du Centre François Baclesse de Caen

le Grand Jardin



18 mai 2023
Rando gourmande

A noter dans vos agendas ...

- 13 juillet : Soirée Guinguette (Le Grand Jardin)
- 4 août : Marché nocturne (CCAIS)
- 13 août : Courses hippiques (Société des Courses)
- 15 août : Jazz sous les Cerisiers (Le Grand Jardin)
- 20 août : Country Fair - Hippodrome de la Fontaine (Lions club)
- 7 octobre : Théâtre - Salle des Fêtes (Les Arts Improvisés)
- 22 octobre : Marché aux livres - Salle des Fêtes (Médiathèque)
- 11-12 novembre : Fête du Cidre (Le Grand Jardin)
- 26 novembre : Repas des aînés - Salle des Fêtes

Les premières fleurs ...



... des semis des enfants de la Garderie